



Faimés, le 15 mai 2023

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **mardi 23 mai 2023** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

ORDRE DU JOUR

Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Achat terrain Borlez
4. Fabrique d'Eglise Notre-Dame de Viemme - octroi d'une garantie pour ouverture de crédit
5. Fabrique d'Eglise Notre Dame de Viemme - compte exercice 2022 - approbation
6. Fabrique d'Eglise St Pierre de Borlez-Aineffe - compte exercice 2022 - approbation
7. Home waremien - Assemblée générale - approbation des points à l'ordre du jour
8. Intradel - Assemblée générale - approbation des points à l'ordre du jour
9. SPI - Assemblée générale - approbation des points à l'ordre du jour
10. RESA - Assemblée générale - approbation des points à l'ordre du jour
11. CLDR - désignation de suppléants
12. Centrale d'achat unique SPW - nouvelle convention d'adhésion

La Directrice générale,

Mme Jacques Véronique

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

M Cartuyvels Etienne